

La composition

La proportion entre parties pleines et ouvertures caractérise la maison rétaise. Les "vides" ne représentent pas plus du tiers de la façade et les pignons sont le plus souvent aveugles. Les baies de l'étage sont axées sur celles du rez-de-chaussée, ce qui confère une très grande simplicité aux façades.

Au rez de chaussée, portes et fenêtres sont disposées selon les besoins.

La variété des linteaux amène une certaine fantaisie : monolithes en pierre ou en bois en linteaux d'étage ou de dépendance, ou en claveaux grossiers ou appareillés type fenêtre de décharge, ils sont droits ou parfois cintrés (flèche de 6 cm) sur les baies de rez-de-chaussée des maisons bourgeoises, mais



1



2

Ile de Ré



3

ouvertures

avec réalisation d'un glacis pour recevoir la menuiserie toujours droite.

Une rainure coupe-vent, se retournant sur les jambages et sur l'appui, permet souvent de loger le volet droit.

Les appuis

Les appuis monolithes ou en pierres plates ne présentent aucune saillie : ils sont au nu de l'enduit ou enduits eux-mêmes. S'ils sont appareillés, l'appareillage se poursuit dans l'allège.

Lorsque la travée de fenêtres rez-de-chaussée et étage est constituée par un appareillage en pierre sciée, l'appui peut présenter une saillie de 1 à 2 cm maximum, ou peuvent être au nu de l'enduit.

Les fenêtres

Leurs proportions élégantes sont celles d'un rectangle en hauteur.



5



6



4

1 - Loix

2 - 3 - Saint-Martin-de-Ré

4 - Saint-Clément-des-Baïnes

5 - La Flotte

6 - Le Bois-Plage-en-Ré

Les dimensions traditionnelles de 0,80 m de large x 1,60 m de haut ou 0,90 m x 1,80 m, sont parfois réduites mais dans la proportion minimum des 2/3.

Les percements des chais présentent plus de diversité.

L'emploi d'œils-de-bœuf, réalisés en deux pierres horizontales, doit rester d'un emploi limité aux dépendances.

Les carreaux charentais

En bois, et posés à moins de 20 cm du nu extérieur de la façade, leurs deux ouvrants sont traditionnellement divisés en 3 ou 4 carreaux égaux légèrement plus hauts que larges.

Les menuiseries des fenêtres sont peintes le plus souvent en blanc ou gris clair.

Les fenêtres plus récentes sont souvent moins verticales et leurs proportions (d'environ 1 m de large x 1,50 m de haut) sont acceptables dans la mesure où la proportion des carreaux reste verticale.

Elles ne comportent alors que 3 carreaux par ouvrant.

Les châssis à grand vitrage ne seront employés que sur les petits châssis (jusqu'à 0,50 m de large) ou les baies contemporaines donnant sur l'espace privé.

Les autres ouvertures

La restauration ou l'aménagement d'anciens chais en habitations doit conserver aux percements existants leur diversité aussi bien dans les dimensions que dans le positionnement.

Ainsi, le changement d'usage ne viendra pas dénaturer le bâtiment ancien.

Certains éléments comme la "babouette", la décharge à vendange, la porte cochère ou la fenêtre à foin, peuvent enrichir le vocabulaire des constructions neuves s'ils sont employés sans excès et sans effet de pastiche.

Le matériau

Sur un bâtiment ancien, l'usage du bois est toujours préférable. Il permet l'emploi de peintures nuancées (blanc ou gris).

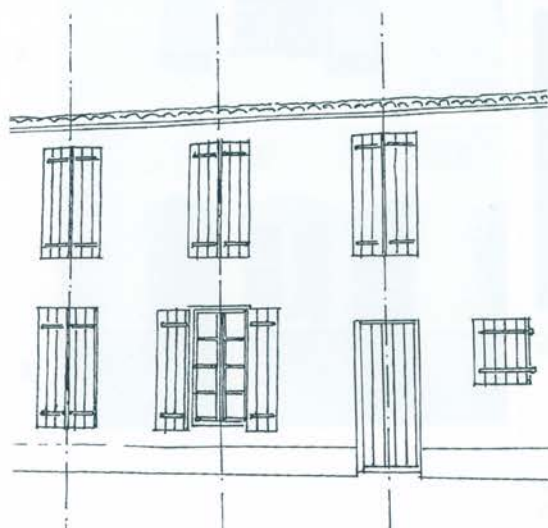
Malheureusement, la menuiserie traditionnelle en bois tend à être remplacée par l'aluminium ou le P.V.C.

La section bien plus importante des montants en P.V.C. diminue d'autant les surfaces vitrées et entraîne un changement inesthétique dans les proportions des carreaux.

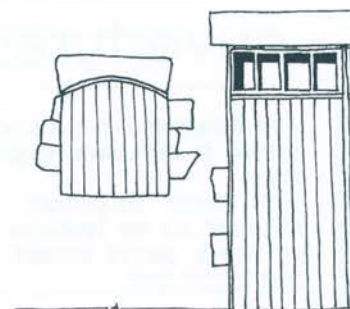
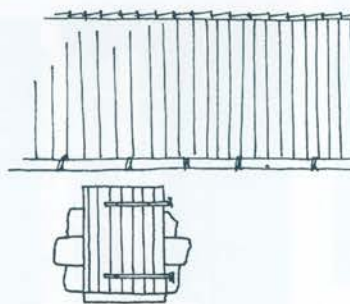
De plus, les règles d'isolation et de ventilation amènent l'utilisation de double vitrage et de grille dans les châssis. Ces contraintes réduisent encore la surface vitrée et conduisent souvent à la pose factice de "petits bois" à l'intérieur du double vitrage.

Sur les constructions neuves, l'emploi du P.V.C. est possible pour peu que l'on conserve des dimensions plus verticales et que les "petits bois" moulurés soient posés de chaque côté des vitrages et non à l'intérieur.

Ile de Ré



Les baies de l'étage sont axées sur celles du rez-de-chaussée



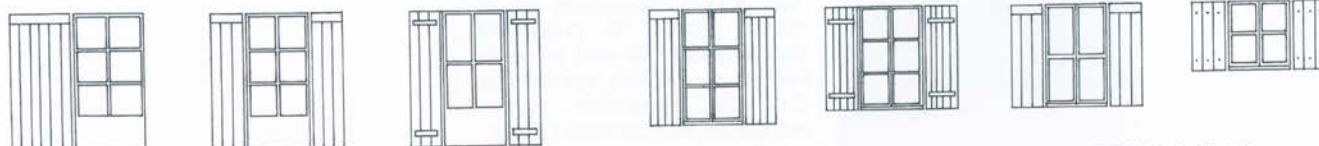
Façade de chais : diversité des baies



Châssis en P.V.C. : 0,90 m x 1,60 m



Fenêtre traditionnelle en bois : 0,80 x 1,60 m



Variété des baies : proportions et dispositions (ZPPAU de La Flotte)

Les éléments intrus

- les appuis de fenêtre saillants en béton moulés ou préfabriqués, les encadrements de baies en plaquettes de pierre
- le bois "naturel"
- les proportions plus larges que hautes
- les petits bois carrés, ou les carreaux irréguliers, les grilles de défense
- les volets roulants et leurs caissons sur les espaces publics
- l'accumulation de fenêtres dites "décoratives" sur une même façade